



DORVAL CONVICTIONS

Part R (EUR) - Acc

GESTION FLEXIBLE

Reporting mensuel au 30 avril 2026

Actif net du fonds 154.4M€	Valeur liquidative 186.26€	Date de création Part R 31 déc. 2007	Code ISIN FR0010557967	Code Bloomberg DORCONV FP EQUITY
Gérants : François-Xavier Chauchat • Sophie Chauvellerie • Gustavo Horenstein			Pays d'enregistrement	

OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Dorval Convictions est un fonds flexible dont la part actions peut fluctuer entre 0 et 100% en actions.

Le fonds vise à bénéficier de la dynamique des marchés actions tout en cherchant à limiter la perte en capital lors de période de retournement. L'objectif de gestion est de surperformer l'indicateur de référence composé depuis le 31/12/2024 de 50% de l'indice €STR capitalisé et de 50% de l'indice Bloomberg Eurozone 50 (EUR) calculé dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, par une gestion active de l'allocation entre actions de l'Union européenne et produits de taux.

Le processus d'investissement se déroule en 4 étapes : détermination du taux d'exposition aux actions françaises et européennes, identification des thématiques d'investissements, allocation par tailles de capitalisations, sélection individuelle des sociétés. Le solde du portefeuille est investi en produits monétaires et en produits de taux, afin de chercher à sécuriser le capital et réduire la volatilité globale du portefeuille. Le fonds ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative.

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

Les espoirs de désescalade et le soutien de l'IA ont entraîné un fort rebond des marchés actions sur le mois d'avril. Dans le même temps, le prix du baril se maintenait au-delà de 100 dollars et les taux d'intérêt à des niveaux élevés. C'est donc un scénario de résilience économique avec un risque d'inflation qui est intégré par les marchés.

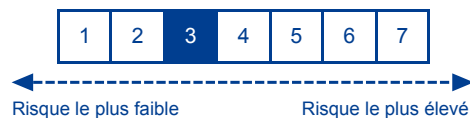
Le taux d'exposition a été augmenté en début de période avec la désescalade militaire en Iran. En fin de mois, le taux d'exposition est abaissé, avec la mise en place de nouvelles couvertures en futures Euro Stoxx 50 et banques, alors que l'allongement du blocage accroît le risque de ralentissement économique pour la zone euro.

Notre scénario central reste celui de la désescalade, mais les incertitudes sont fortes quant au dénouement du conflit. Nous adapterons donc notre exposition de manière dynamique en fonction des évolutions à venir.

RISQUES DU FONDS

Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d'importantes variations de cours. Les investissements en taux sont particulièrement sensibles aux variations de taux d'intérêt, et le fonds pourrait perdre de la valeur en cas de hausse des taux d'intérêt. Le fonds est exposé à des risques spécifiques, notamment le risque lié à la gestion discrétionnaire, le **risque de perte en capital**, le risque actions, le risque lié à la taille de capitalisation, le risque de marché, le risque de change, le risque de taux, le risque de crédit, le risque d'investissement sur les marchés émergents, le risque lié à l'utilisation des instruments dérivés financiers, le risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti. Vous pourriez récupérer moins que ce que vous avez investi. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) est un indicateur global du risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Il est sur une échelle de 1 (risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (risque le plus élevé).



Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au 30 avril 2026

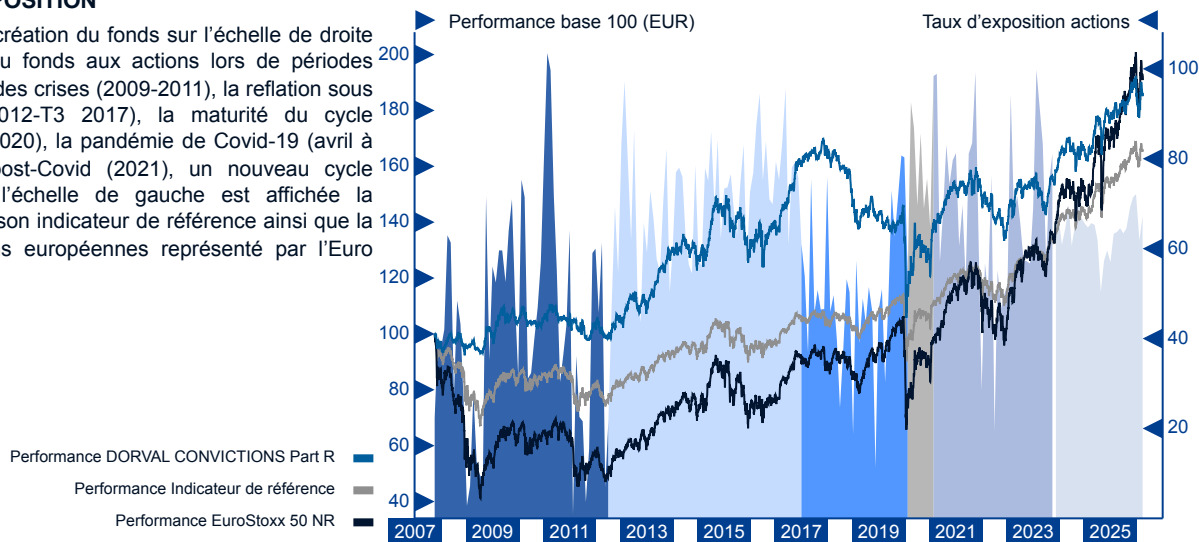
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM et depuis le 1er janvier 2013 pour l'indicateur de référence. Depuis le 31/12/2024, l'indice de référence est composé de 50% de l'indice €STR capitalisé+50% de l'indice Bloomberg Eurozone 50 NR (EUR).

EVOLUTION DU TAUX D'EXPOSITION

Ce graphique illustre depuis la création du fonds sur l'échelle de droite le taux d'exposition mensuel du fonds aux actions lors de périodes boursières distinctes : le temps des crises (2009-2011), la réflation sous l'époque de Mario Draghi (2012-T3 2017), la maturité du cycle économique (T4 2017 à mars 2020), la pandémie de Covid-19 (avril à décembre 2020), la reprise post-Covid (2021), un nouveau cycle financier (janvier 2024). Sur l'échelle de gauche est affichée la performance du fonds, celle de son indicateur de référence ainsi que la performance du marché actions européennes représenté par l'Euro Stoxx 50 NR.

Expositions actions

- Le temps des crises
- La réflation Draghi
- Maturité du cycle
- Pandémie de Covid-19
- Reprise post-Covid
- Nouveau cycle financier



Performances nettes cumulées

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	4.45%	-1.25%	2.30%	0.68%	7.06%	21.60%	23.59%	37.55%	86.26%
Indicateur de référence	3.38%	0.49%	3.36%	2.00%	10.45%	29.12%	40.17%	73.39%	66.21%
Ecart	1.07%	-1.75%	-1.06%	-1.32%	-3.39%	-7.52%	-16.58%	-35.84%	20.05%

Performances nettes annualisées

	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	6.74%	4.33%	3.24%	3.45%
Indicateur de référence	8.89%	6.99%	5.66%	2.81%
Ecart	-2.16%	-2.66%	-2.42%	0.64%

Performances nettes calendaires

	2026 - YTD	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds - Part R	0.68%	11.86%	5.73%	9.79%	-8.95%	12.06%	0.11%	-0.13%	-15.30%	13.81%	2.41%	9.36%
Indicateur de référence	2.00%	13.09%	7.59%	12.64%	-4.21%	11.10%	-0.54%	13.24%	-6.16%	4.43%	2.29%	3.80%
Ecart	-1.32%	-1.23%	-1.85%	-2.84%	-4.74%	0.96%	0.65%	-13.37%	-9.14%	9.38%	0.12%	5.56%

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **30 avril 2026**

CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Taux d'investissement actions brut	67.8%
Taux d'exposition actions net	67.2%
Titres vifs	67.8%
Active share	61.9%
Futures & Options	-10.4%

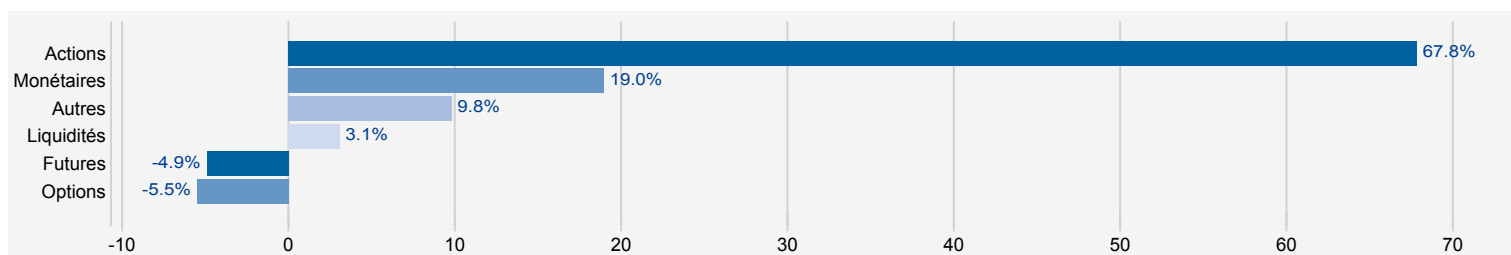
PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Achats		Renforcements	
Ventes		Allègements	

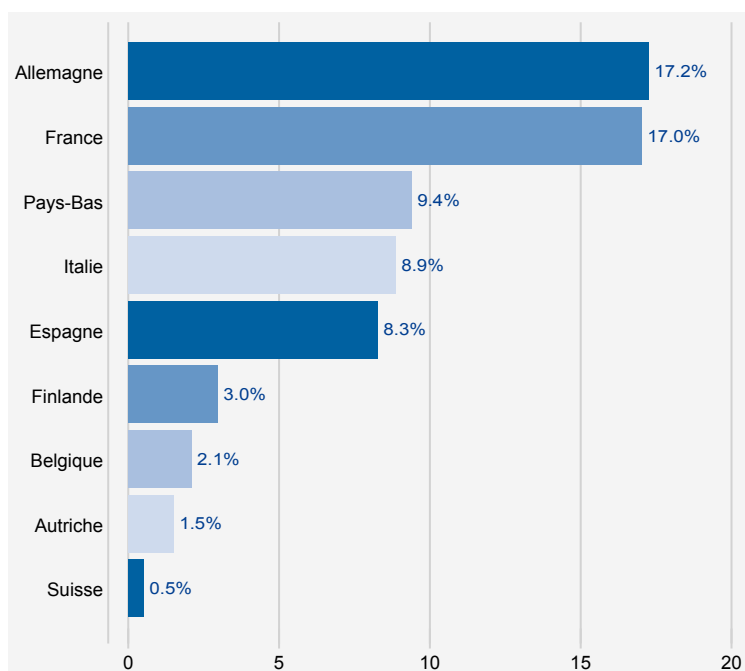
Nombre de lignes totales actions	51
Nombre de lignes actions Positions actives	51
5ère lignes actions	18.4%
10ère lignes actions	28.5%

Top 10 Actions Positions actives	Pays	Secteur	Poids	Thématiques d'investissement
ASML HOLDING	Pays-Bas	Technologie	6.9%	Panier cœur (hors thématiques)
SIEMENS AG	Allemagne	Industries	3.7%	Panier cœur (hors thématiques)
SAP AG	Allemagne	Technologie	2.9%	Panier cœur (hors thématiques)
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Industries	2.5%	Panier cœur (hors thématiques)
ALLIANZ	Allemagne	Sociétés financières	2.5%	Panier cœur (hors thématiques)
CAIXABANK	Espagne	Sociétés financières	2.2%	Panier cœur (hors thématiques)
TERNA	Italie	Services aux collectivités	2.2%	Panier cœur (hors thématiques)
BBVA	Espagne	Sociétés financières	2.1%	Panier cœur (hors thématiques)
PRYSMIAN SPA	Italie	Industries	1.9%	Panier cœur (hors thématiques)
AIR LIQUIDE	France	Matériaux de base	1.8%	Panier cœur (hors thématiques)

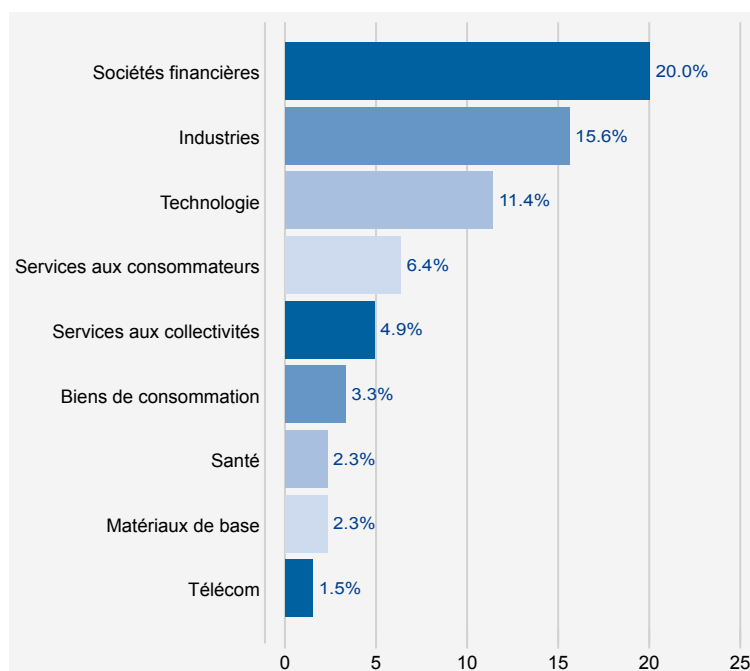
Répartition par classes d'actifs



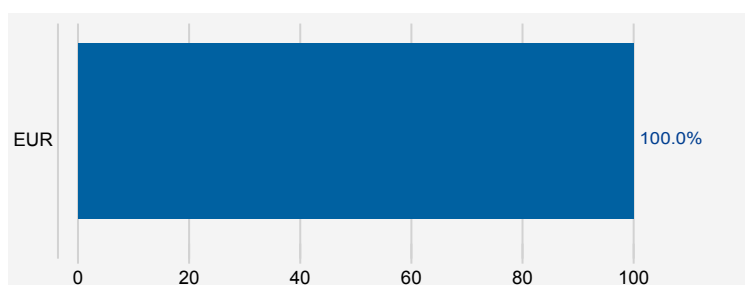
Répartition géographique *



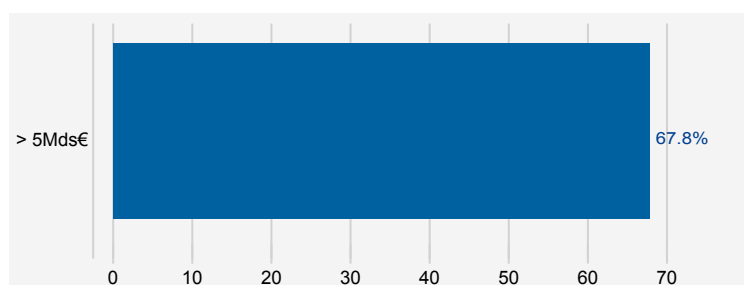
Répartition sectorielle *



Répartition par devise



Répartition par capitalisation *



* Pourcentage du portefeuille investi en actions titres vifs hors dérivés

ANALYSE DE RISQUE

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	0.54	0.39	0.26
Bêta	1.21	1.19	1.08
Alpha	-0.10	-0.07	-0.06
Ratio d'information	-1.23	-0.76	-0.77
Volatilité - Part R	9.31	9.38	9.47
Volatilité indicateur	7.46	7.62	8.19
Tracking Error	2.76	2.85	3.45

Ratio	Valeur	Date
Gain maximum enregistré	107.99%	du 10/10/2008 au 26/02/2026
Perte maximale enregistrée	-37.75%	du 22/01/2018 au 18/03/2020
Délai de recouvrement	1519	jours
Fréquence de gain	56.82%	par mois

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	FCP
Domicile juridique	France
UCITS	Oui
Horizon de placement	3 ans
Éligibilité au PEA	Non
Devise	EUR
Souscripteurs concernés	Tous Souscripteurs
Date de création	31 déc. 2007
Indicateur de référence	50% €STR capitalisé + 50% Bloomberg Eurozone 50 NR (EUR)

Date de 1ère VL de la part	31 déc. 2007
Société de gestion	Dorval Asset Management
Dépositaire	Caceis Bank France
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Fréquence de Valorisation	Quotidienne
Règlement des souscriptions	J + 2 ouvrés

Execution des ordres - Heure de Paris

Pour les ordres passés avant 13h00, souscriptions et rachats sur prochaine VL

Règlement des rachats	J + 2 ouvrés
Décimalisation de la part	Oui
Investissement minimum	Un millième de part
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	2% max
Commission de rachat	Néant
Frais de gestion et de fonctionnement	1.80 %

Commission de surperformance

20% de la surperformance en territoire positif par rapport à l'indicateur de référence (voir en page 8)

APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Depuis 2004, Dorval Asset Management privilégie une approche basée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par notre présence au capital – que la politique de vote de Dorval Asset Management conforte – et par nos rencontres régulières avec les entreprises. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/ opportunités environnementaux ou sociaux. Le pilier "Gouvernance" représente à minima 40% de la note ESG, note issue de la méthodologie ISR propriétaire de Dorval AM.

Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus pour l'analyse extra financière des valeurs de l'univers d'investissement initial et intégrés à l'évaluation des dirigeants.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre site internet : https://www.dorval-am.com/fr_FR/notre-expertise-esg/

METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION

Fondée sur les informations issues de nos partenaires MSCI, Ethifinance et ISS et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

Elle repose sur les principes suivants :

- * Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation
- * Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte plus de 30 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

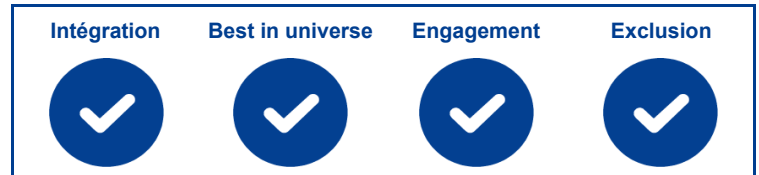
La note extra-financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers, E, S et G. L'exclusion de 30% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale ou de gouvernance inférieure à 40 ou une note sociale inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40. (cf règle spécifique en page 8)

Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. L'approche best-in universe (cf Définitions) peut créer des biais sectoriels assumés.

NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
ASML HOLDING	87.8	65.9	100.0	97.0	6.9%
SIEMENS AG	74.5	80.6	64.8	77.2	3.7%
SAP AG	85.3	82.8	87.6	84.2	2.9%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	77.5	96.2	50.8	77.7	2.5%
ALLIANZ	82.4	100.0	84.7	71.2	2.5%

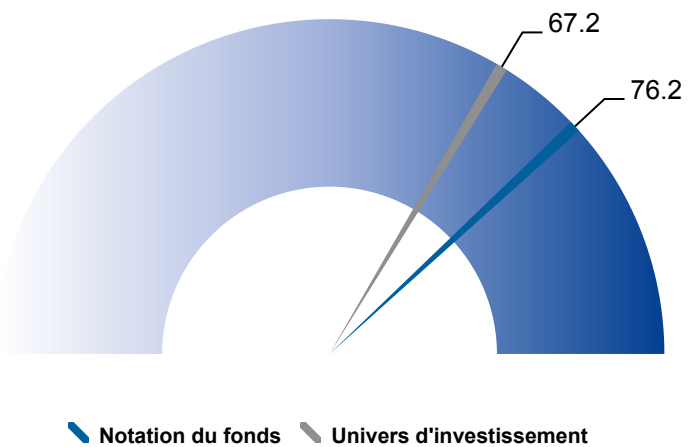
STRATEGIES ESG



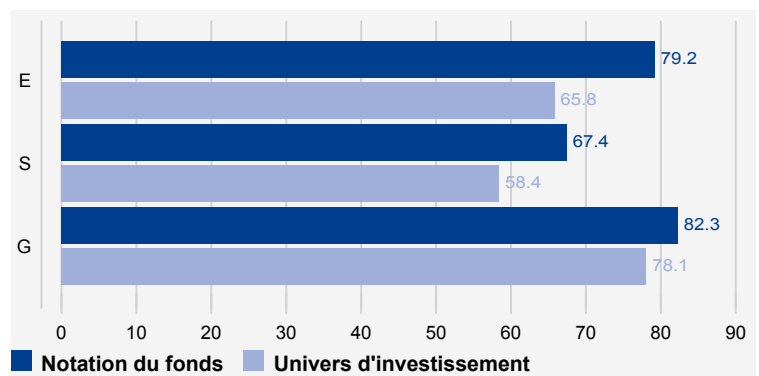
NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

	ESG	E	S	G	Couverture
76.2					
Fonds	76.2	79.2	67.4	82.3	100.0%
Univers d'investissement	67.2	65.8	58.4	78.1	100.0%
Ecart en %	+13.4%	+20.4%	+15.4%	+5.4%	+0.0%

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités



NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE



PERFORMANCE ESG DU FONDS

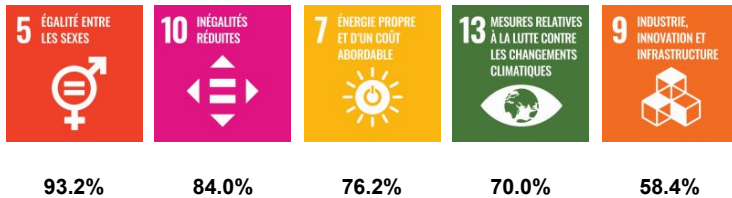
L'approche retenue doit permettre également d'obtenir un meilleur résultat que l'univers d'investissement des titres éligibles sur les deux premiers indicateurs d'intensité ESG suivants :

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
		Fonds	Univers	Δ	Fonds	Univers	2025		2024	
							Fonds	Univers	Fonds	Univers
Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	99.4%	93.8%	1.1x	100.0%	100.0%	97.8%	93.8%	95.0%	88.0%
Objectifs de réductions des émissions de carbone	Pourcentage des entreprises qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris	18.0%	44.6%	0.4x	100.0%	100.0%	18.8%	44.6%	32.0%	33.0%
Taux d'investissement durable	Un investissement est considéré durable, s'il passe 3 étapes successives et disqualifiantes : - Contribution positive à un objectif E ou S - Absence de préjudice important – (DNSH) - Bonnes pratiques de gouvernance	69.9%	56.5%	1.2x	100.0%	100.0%	76.0%	56.5%	74.0%	60.0%

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers sont pondérées par leur capitalisation boursière

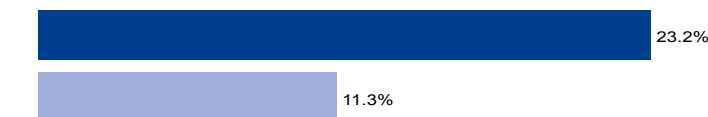
Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)



La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.

LA CONTRIBUTION A LA TRANSITION CLIMATIQUE (EN %)

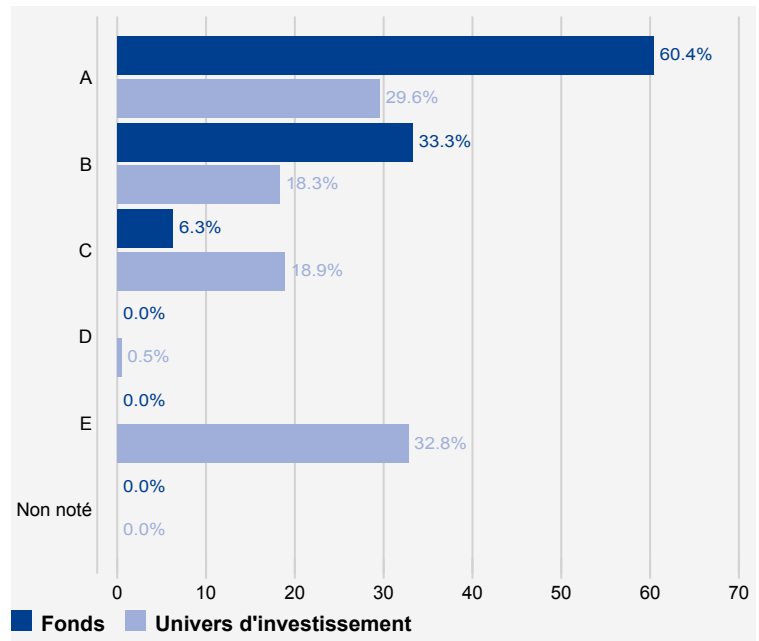


Fonds Univers d'investissement

Le taux de contribution à la transition représente la proportion d'émetteurs présents dans les secteurs d'activités à fort impact climatique (Code NACE A à H et L) et disposant d'un plan de transition climatique considérés comme crédibles en cohérence avec des cadres de références alignés avec les objectifs climatiques fixés par l'Accord de Paris. Cet indicateur s'appuie sur une méthode d'évaluation des stratégies de transition climatique des entreprises sur la base d'une analyse des trajectoires de décarbonation, une analyse des moyens et de la gouvernance mis en place par les entreprises.

Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

REPARTITION DE LA NOTATION ESG PAR QUINTILE



Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

POUR EN SAVOIR PLUS

Nos pratiques extra-financières peuvent également s'illustrer à travers de nos actions d'engagement et de nos statistiques de votes, le rapport climat et le rapport PAI du fonds. N'hésitez pas à cliquer sur les liens ci-dessous pour les découvrir.



Plateforme VDS
Statistiques de votes



Rapport climat



Rapport PAI



Rapport d'engagement

Active share ou "part active" : L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indicateur de référence. Nous calculons : somme des valeurs absolues des différences des poids entre le fonds et l'indicateur de référence divisée par deux.

Alpha : coefficient qui mesure l'excédent de performance, positif ou négatif, réalisé par un fonds par rapport à ce que son risque de marché (mesuré par son indicateur de référence) peut justifier. Nous calculons : $\text{Alpha} = \text{MoyenneFonds} - (\text{MoyenneIndice} * \text{Beta})$

Bêta : Sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indicateur de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence. Nous calculons : $\text{Beta} = \text{CovarianceFondsIndice} / \text{VarianceIndice}$;

• **CovarianceFondsIndice** : la covariance des performances hebdomadaires du fonds et de l'indicateur de référence

• **VarianceIndice** : la variance des performances hebdomadaires de l'indice

• **MoyenneFonds, MoyenneIndice** : les moyennes des performances hebdomadaires du fonds et de l'indice

Délai de recouvrement : Temps exprimé en jour que le fonds met pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.

DNR : Dividendes nets réinvestis

Fonds flexible : Produit financier dont l'allocation entre les classes d'actifs est variable dans le temps pour s'adapter, à tout moment, aux nouvelles configurations de marché.

Fréquence de gain : Ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observations depuis la création du fonds.

Gain maximal enregistré : Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.

L'€STR (European Short Term Rate) est un nouvel indicateur de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la Banque Centrale Européenne (BCE), qui remplace progressivement un autre taux court, l'EONIA, depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques européennes.

Le temps des crises : La crise des subprimes (2007/08) puis celle de l'euro (2011/12) imposent la plus grande prudence.

La reflation Draghi : Le discours de Mario Draghi en juillet 2012 met fin à la crise de l'euro et inaugure une relance monétaire massive et durable.

Maturité du cycle : Après des années de reprise économique et de revalorisation boursière, le potentiel de hausse se réduit et les risques de déception remontent.

Perte maximale enregistrée : Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.

Ratio de Sharpe : Indicateur de la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque divisé par le risque pris (volatilité du fonds). Le ratio de Sharpe mesure la performance marginale par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé plus le fonds a un rendement ajusté du risque élevé. Nous calculons : $\text{RatioInfo} = (\text{PerfsFondsAnnualise} - \text{TauxSansRisque}) / (\text{FondsStdDev} * \text{Sqrt}(52))$

• **PerfFondsAnnualise** : la performance annualisée du fonds sur l'horizon

• **TauxSansRisque** : La performance annualisée de l'€ESTER sur l'horizon

• **FondsStdDev** : L'écart type des performances du fonds

Ratio d'information : Le ratio d'information représente la performance relative du fonds ajustée pour chaque point de volatilité consenti par rapport à l'indicateur de référence du fonds. Nous calculons : $\text{RatioInfo} = \text{MoyenneDiff} / \text{StdDevDiff}$

• **MoyenneDiff** : La moyenne des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence

• **MoyenneStdDev** : L'écart type des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence

Risques : Les données de risques se calculent sur un horizon donné en consommant les performances hebdomadaires.

Taux d'exposition actions net : Le taux d'exposition actions net correspond au taux d'investissement actions, ajusté de l'impact des stratégies dérivées en pourcentage de l'actif du fonds.

Taux d'investissement actions brut : Le taux d'investissement actions brut correspond au montant des actifs investis en actions exprimé en pourcentage de l'actif du fonds.

Titres vifs : Détention en direct au sein du fonds d'actions ou d'obligations émises par une entreprise cotée (ou non cotée dans l'absolu) ou un Etat sur un marché boursier.

Panier Euro Stoxx 50 : Entreprises de l'indice EURO STOXX 50, indice représentant les 50 plus grandes entreprises de la zone euro.

Position active : Position prise par le gérant selon sa conviction sur la valeur qui engendre une exposition et un risque

Volatilité : Amplitude de variation d'un instrument financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

DEFINITIONS DES STRATEGIES ISR (REPORTING ESG)

Best-in-universe : L'approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.

Engagement : La stratégie d'engagement comprend à la fois l'engagement actionnarial individuel (l'exercice de ses droits de vote et les échanges directs et constructifs avec des entreprises avec un suivi sur le long terme) et l'engagement actionnarial collaboratif (à travers différentes instances de places influentes) que la société de gestion met en œuvre pour inciter les entreprises et/ou décideurs publiques à prendre en compte les critères extra financiers.

Exclusion : La stratégie d'exclusion regroupe à la fois l'exclusion sectorielle (secteurs jugés néfastes pour la société) et l'exclusion normative (les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies et les entreprises sujettes à des controverses qu'elle estime incompatibles avec ses valeurs).

Intégration : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont directement intégrés au processus de gestion du fonds, via une note ESG établie pour chaque valeur de l'univers d'investissement. La notation ESG participe à la fois à la définition de l'univers d'investissement éligible et comme une composante dans la phase de construction / gestion du portefeuille.

Label ISR : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Les émissions de **scope 1** concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité. Les émissions de **scope 2** concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie. Les émissions de **scope 3** concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.).

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille.

Ce document promotionnel est un outil de présentation et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le DIC/KID doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Dans l'hypothèse où l'OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DIC/KID (document d'informations clés). Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC/KID et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dorval-am.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DORVAL ASSET MANAGEMENT

Société anonyme au capital de 964 968 euros

RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93008 - Adresse de l'AMF : 17, place de la Bourse 75002 Paris

Siège social : 31, avenue Pierre 1er de Serbie - CS71851 - 75781 Paris Cedex 16

www.dorval-am.com

CONTACTS : DORVAL ASSET MANAGEMENT

31, avenue Pierre 1er de Serbie
CS71851
75781 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 69 90 44
www.dorval-am.com

Arthur DAVID-BOYET

T : +33 1 83 75 81 28 - arthur.david-boyet@dorval-am.com

Géraldine JOSEPH

T : +33 7 88 43 53 66 - geraldine.joseph@dorval-am.com

Rénauld SEGARD

T : +33 6 86 40 57 86 - renald.segard@dorval-am.com



DORVAL
ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

MENTIONS LÉGALES DU DISTRIBUTEUR NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Reporting mensuel au **30 avril 2026**



Le présent document a été rédigé par Dorval Asset Management. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions exclusivement à certains types d'investisseurs.

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Les thèmes et processus d'investissement, ainsi que les participations et les caractéristiques du portefeuille, sont valides à la date indiquée et peuvent être modifiés. Les références faites à un classement, une note ou une récompense ne sont pas une garantie des performances futures et fluctuent au fil du temps. Le présent document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations du présent document peuvent être ponctuellement mises à jour et peuvent être différentes des informations des versions antérieures ou futures du présent document.

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter ClientServicingAM@natixis.com.

Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement dans les bureaux de Natixis Investment Managers International (www.im.natixis.com) et des agents payeurs/représentants.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société Anonyme au capital de 178 251 690 euros
RCS Paris n° 453 952 681
43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
www.im.natixis.com

Dorval Asset Management - Un affilié de Natixis Wealth Management

Société anonyme au capital de 964 968 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93008 - Adresse de l'AMF : 17, place de la Bourse 75002 Paris
Siège social : Dorval Asset Management - 31, avenue Pierre 1er de Serbie - CS71851 - 75781 Paris Cedex 16
Tél. +33 1 44 69 90 44
www.dorval-am.com

Natixis Wealth Management

31 avenue Pierre 1er de Serbie, CS 61850 75781 Paris Cedex 16 - Tél. : +33 (0) 1 58 19 70 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 70 70 - www.wealthmanagement.natixis.com
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 166 117 719,46 euros - 306 063 355 RCS Paris TVA : FR 08 306 063 355
Établissement de crédit agréé par Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Courtier d'assurances n° ORIAS 07 006 332 - Siège social : 115, rue Montmartre - 75002 Paris
Titulaire de l'identifiant unique REP papiers - n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME.

